



Coopération suisse au Maroc



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Ambassade de Suisse au Maroc
Bureau de programme de la coopération suisse

Mot du directeur de coopération au Maroc



Adriano Küpfer
Directeur de coopération au Maroc

La signature d'un Accord de coopération est le couronnement de ces années de coopération fructueuse

Dans l'histoire des relations entre le Royaume du Maroc et la Confédération Suisse, 2013 représente une année extraordinaire de consolidation des liens entre les deux pays. Au niveau politique, la première visite d'un Chef du Département fédéral des affaires étrangères au Maroc confirme ce développement réjouissant. En matière de coopération, la signature d'un **«Accord cadre de coopération technique, financière et d'aide humanitaire»** est le couronnement de ces années de coopération fructueuse. Cet accord facilitera l'établissement des mécanismes de coordination et des espaces de dialogue renforcés afin de mieux répondre aux priorités marocaines.

La Suisse poursuit son appui au Maroc dans ses efforts de modernisation et de développement socio-économique en mettant en avant des valeurs, qualités et compétences spécifiques, comme l'Etat de Droit et la bonne gouvernance, le développement institutionnel ou l'esprit humanitaire. En même temps, le budget annuel de la coopération suisse au Maroc a plus que doublé depuis 2010, atteignant presque 8 millions de francs suisses par an.

Pour y contribuer, la Suisse suit au Maroc une approche intégrée réunissant **l'expertise et les mandats de diverses instances fédérales**. Conjointement avec les institutions gouvernementales et les ministères concernés, une société civile engagée et en partenariat avec les organisations internationales, la Suisse veut contribuer à optimiser le potentiel du Maroc.

Au nom de tous mes collègues du Bureau de programme de la Coopération suisse, nous vous remercions pour l'accueil chaleureux que nous recevons dans toutes les régions du Maroc, c'est un privilège de vivre et travailler dans ce beau pays. Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Choukrane

1973 | Création du Corps suisse d'aide humanitaire

1981 | Création de la Chaîne suisse de sauvetage (Swiss Rescue)

1961 | Création du «service à la coopération technique» comme entité officielle de coopération de la Confédération suisse

1976 | Loi fédérale sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationale

La coopération suisse dans le monde

La **tradition humanitaire et solidaire de la Suisse** est ancrée dans sa Constitution dans l'article 54. Selon ce dernier, la Suisse «contribue notamment à soulager les populations dans le besoin et à lutter contre la pauvreté ainsi qu'à promouvoir le respect des droits de l'homme, la démocratie, la coexistence pacifique des peuples et la préservation des ressources naturelles». Le soutien suisse se voit donc concentré aux pays et aux populations qui font face à des problèmes de développement, de transition ou encore à des situations de crises humanitaires.

L'entraide, la justice sociale et la péréquation financière sont des concepts fortement ancrés dans l'esprit de la Confédération. Plus que jamais, ils s'appliquent également au plan international.

Les défis mondiaux tels le changement climatique ou la raréfaction généralisée des ressources sont en effet principalement causés par les pays industrialisés et émergents, alors que ce sont les populations des pays les moins développés qui souffrent le plus de leurs impacts.

La Direction du développement et de la coopération est l'organe du Département fédéral des affaires étrangères en charge de la coopération internationale. Elle bénéficie en ce sens de l'appui d'autres offices de la Confédération suisse, tels que la Direction Politique, le Secrétariat d'Etat à l'économie et l'Office fédéral des migrations.

Consciente de l'interdépendance entre le développement et la sécurité, la Suisse s'engage aussi dans la mise en œuvre de **mesures de promotion civile de la paix et de renforcement des droits humains**.

La réduction de la pauvreté reste l'objectif suprême de la coopération internationale de la Suisse. La Suisse contribue ainsi à la réalisation de cinq objectifs d'ordre stratégique :

1. Prévenir et gérer les crises, les conflits et les catastrophes ;
2. Assurer au plus grand nombre un juste accès aux ressources et aux prestations ;
3. Promouvoir une croissance économique durable ;
4. Soutenir une transition vers des systèmes démocratiques et de marché ;
5. Agir pour une mondialisation qui encourage un développement socialement responsable et qui préserve l'environnement.

En 2012, la Suisse a consacré **2 833 millions de CHF à l'aide publique** au développement (APD), représentant 0,45% du produit national brut (PNB).



2003 | Loi fédérale sur des mesures de promotion civile de la paix et de renforcement des Droits de l'Homme

2007 | Ouverture du bureau de la coopération suisse au Maroc

2013 | Signature de l'«Accord cadre de coopération technique, financière et aide humanitaire» avec le Maroc

2004 | Tremblement de terre de Al Hoceima.
1^{er} engagement suisse au Maroc

2011 | Inclusion du Maroc dans le Programme Suisse Afrique du Nord 2011 - 2016

La coopération suisse au Maroc

La Suisse accompagne le processus démocratique et le développement durable au Maroc en partenariat avec les autorités, la société civile et les organisations internationales en s'engageant particulièrement dans les régions défavorisées pour répondre aux besoins des populations les plus vulnérables. Cet engagement se reflète dans le portefeuille de la coopération suisse dont cette brochure présente certains exemples.

Initiée en 2004, à la suite du tremblement de terre de Al Hoceima, l'engagement suisse au Maroc était essentiellement humanitaire et politique, se focalisant sur la gestion des risques naturels, des questions de protection, de migration et de droits de l'Homme. Depuis les événements de 2011 dans la région, ces engagements sont maintenus et complétés par des activités nouvelles dans plusieurs domaines : renforcement de la démocratie et développement économique et emploi, à travers le **Programme Suisse Afrique du Nord 2011 - 2016**.



L'objectif de l'engagement global de la Suisse en Afrique du Nord est le soutien aux récents changements opérés dans la région, prenant en compte leurs dimensions politique, sociale et économique, afin de contribuer à l'établissement de sociétés plus justes et plus prospères sur le moyen et le long terme.

Au Maroc, la coopération se déploie dans 4 principaux champs :

- **Démocratie et droits de l'Homme** : Accompagner le processus de transition démocratique en promouvant l'Etat de Droit, les droits de l'Homme et le dialogue entre les acteurs clés.
- **Développement économique et emploi** : Soutenir le développement économique et la création d'emplois, en particulier dans les régions défavorisées.
- **Gestion des risques** : Aider à la mise en place de mécanismes durables de gestion des risques de catastrophes naturelles et à la réduction de leurs impacts humain et économique.
- **Migration et protection** : S'engager en faveur d'un dialogue migratoire basé sur une approche globale tenant également compte des conséquences humanitaires de la migration et de la migration comme facteur de développement économique et social.

Les priorités et les moyens d'intervention sont développés conjointement avec les partenaires locaux

Développement économique

Depuis la fin des années 1990, la gestion macro-économique saine et la bonne performance économique du Maroc ont contribué à l'amélioration de l'infrastructure physique et à l'accès aux services sociaux. Néanmoins, les taux de croissance actuels ne permettent pas d'absorber le chômage, en particulier chez les jeunes. En outre, une **disparité socio-économique importante** est constatée, surtout entre les milieux urbains et ruraux.

Un défi important à relever pour le Maroc est une croissance économique qui **génèrerait suffisamment d'emplois pour assurer une prospérité partagée**.

Au centre de l'engagement de la Coopération suisse dans le développement économique durable se trouvent les lignes suivantes :

- Support en gestion durable des ressources naturelles, dont l'alimentation en eau au niveau de la petite et moyenne agriculture ;
- Amélioration des perspectives économiques des jeunes, en particulier dans les régions agricoles, via le soutien aux petites et micro-entreprises, chaînes de valeurs, développement local, formation professionnelle et transfert de savoir-faire.



Projet d'accès aux marchés des Produits Agroalimentaires et du Terroir (PAMPAT)

Partenaires : Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), Ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime, ainsi que producteurs, coopératives et organisations professionnelles marocaines

Ce projet vise l'**amélioration de l'accès aux marchés** et des conditions socio-économiques des opérateurs au sein des chaînes de valeur de produits typiques de terroir : l'**Argan** et le **Cactus/Figue de Barbarie**, produits provenant de la région de Souss Massa Drâa.

Ce projet a une dimension régionale avec la Tunisie. Un des résultats novateur sera l'organisation du premier concours national de produits du terroir au Maroc.

Renforcement des capacités en matière de formation douanière marocaine (e-FORMAROC)

Partenaires : Administration marocaine des Douanes et Impôts Indirects (ADII)

A travers son assistance technique, la Suisse appuie la formation du personnel douanier par la formation à distance (e-learning), contribuant ainsi à l'**amélioration du flux des échanges commerciaux** du Maroc.

Au delà d'un simple transfert de connaissances, le projet vise l'appropriation par l'ADII des méthodes de gestion et d'exploitation des plateformes e-learning.

Appui suisse aux Associations professionnelles marocaines (ASAP-M)

Partenaires : Associations professionnelles marocaines

Cette initiative, encore en phase préliminaire, vise à renforcer des associations professionnelles marocaines pour que celles-ci puissent livrer un meilleur service à leurs membres et ainsi **améliorer la productivité, augmenter les revenus et créer des emplois** dans des secteurs spécifiques en zones rurales. Des associations d'entrepreneurs femmes, et d'autres, dans le secteur de l'agriculture sont au centre de ce projet.

Démocratie & Droits de l'Homme

Le processus de réforme démocratique initié au Maroc il y a 20 ans connaît un nouvel élan depuis l'approbation de la nouvelle Constitution en 2011.

La Suisse salue la détermination du Maroc à s'investir en faveur du renforcement de la bonne gouvernance, des droits de l'Homme et de la régionalisation et souhaite, sur la base d'un partenariat, apporter sa contribution à la réussite des changements en cours.

Dans l'avenir, la coopération suisse souhaite appuyer les efforts de régionalisation du gouvernement marocain en aidant à renforcer les structures locales.



Renforcement de la liberté d'expression et du journalisme inclusive

Partenaire : Media Diversity Institute (MDI)

A travers l'organisation d'ateliers et de tables rondes, il s'agit **d'encourager un débat public** ouvert sur les progrès de la commission parlementaire et le futur de la législation des médias au Maroc. Un débat ouvert facilite la sensibilisation sur la thématique de la liberté d'expression et contribue à un rôle plus important des **médias comme espace de démocratie**.

La liberté d'information et d'expression est la pierre angulaire des Droits de l'Homme



Promotion de la diversité culturelle et linguistique

Partenaire : Le Réseau Amazighe pour la Citoyenneté (Azetta)

Le projet vise à un renforcement de la **diversité linguistique et culturelle** établie par la Constitution de 2011, à travers des actions de plaidoyer, de sensibilisation et d'appui au bénéfice des institutions, élus locaux et populations.

Pour y arriver, il est important de définir et adopter au Maroc une méthode de gestion du multilinguisme, de la pluralité culturelle, de la décentralisation et des droits linguistiques.



Renforcement des capacités des magistrats sur les questions du genre

Partenaire : Amicale Hassania des magistrats

L'objectif de cet appui est de contribuer à l'amélioration du fonctionnement de la justice en renforçant les capacités des magistrats dans les domaines des normes du Code de la Famille et de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). Et ce, afin de créer une dynamique pour **un meilleur respect des Droits de l'Homme et de la CEDAW** dans les tribunaux marocains.

Fonds spécial pour l'assistance au secteur de la sécurité

Partenaires : Le Centre de contrôle démocratique des forces armées de Genève (DCAF) et ses partenaires marocains

Cette initiative a pour objectif d'assister le Maroc et les pays d'Afrique du Nord en général à promouvoir **la gouvernance et la performance du secteur de la sécurité** tout en respectant les principes de la sécurité humaine. La Suisse participe au comité de pilotage de ce projet régional.

Promouvoir la connaissance des droits et des devoirs citoyens dans des lycées marocains

Partenaire : Moroccan Institute for Legal Initiatives (MILI)

A la base du projet est la conviction de l'importance des jeunes comme acteurs de la société. Des avocats marocains sensibilisent des élèves **sur les principes d'accès à la justice et aux libertés fondamentales** garanties dans la Constitution et sur leurs droits et devoirs en tant que citoyens responsables. Les thématiques des droits public et civil sont au centre des leçons spéciales qui sont données en coordination avec les directeurs des lycées.

Droits de l'Homme et appui au processus démocratique comme thèmes prioritaires

Favoriser le recours aux mécanismes internationaux des droits de l'Homme

Partenaires : Geneva Institute for Human Rights (GIHR) et ses partenaires marocains : Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH), Délégation interministérielle aux Droits de l'Homme (DIDH), Université Mohammed V, Rabat - Agdal

Ce projet vise au renforcement des capacités des institutions gouvernementales et des organisations non gouvernementales sur **la préparation et le suivi des rapports périodiques sur les droits de l'Homme au sein des instances de l'ONU** et au Conseil des Droits de l'Homme. Par ailleurs, ce projet permet d'accroître les connaissances et les compétences des défenseurs et des organisations de défense des droits de l'Homme sur l'utilisation des procédures internationales pertinentes.

Gestion des risques

De par sa position géographique et sa structure géologique, le Maroc est un pays vulnérable aux catastrophes naturelles. Les inondations provoquent souvent des dommages notables, ce qui entrave le développement économique et social. Bien que les cadres législatifs et institutionnels du pays offrent un environnement favorable à la gestion des risques et des catastrophes, la prévention de ces derniers ne représente pas encore une priorité dans l'agenda politique.

La Suisse soutient une approche multirisque et multipartite de la gestion des risques et des catastrophes.

Les projets de coopération en cours consistent en un appui au processus d'orientation du gouvernement marocain en gestion des risques et un renforcement des capacités de la société civile. Ils tendent à soutenir le Maroc dans l'élaboration d'une **stratégie nationale en gestion des risques** ainsi que dans la mise en place de mécanismes de prévention efficaces ancrés dans les plans nationaux du développement.



Secouristes Volontaires de Proximité (SVP)

Partenaires : Les Wilayas des villes de Fès, Meknès et Moulay Yacoub, les Directions locales de la Protection Civile

Lancée en 2008, cette initiative a repris des expériences similaires suisses en Turquie. En étroite collaboration avec la Protection Civile, le projet contribue au renforcement des capacités des autorités et de la société civile pour **prévenir et répondre efficacement aux catastrophes**.

Depuis, 800 volontaires civils ont été formés dans 19 quartiers des médinas de Fès, Meknès et Moulay Yacoub. Leurs interventions ont réduit les pertes humaines lors de diverses catastrophes. A la demande du Ministère de l'Intérieur, la Suisse étudie la possibilité d'élargir ce projet à d'autres villes du Royaume.

Renforcer la résilience du Maroc et de ses communautés pour faire face aux catastrophes naturelles



Stratégie intégrée pour la gestion des risques et des désastres

Partenaires : Ministère des Affaires Économiques et Générales (MAGG), Ministère de l'Intérieur (Direction Générale des Collectivités Locales), Banque Mondiale/GFDRR

L'objectif de ce projet est de réduire la vulnérabilité du pays et de renforcer sa capacité de mitigation et de gestion des crises.

Il vise à soutenir le gouvernement pour la mise en place d'une **stratégie nationale intégrée** et de mécanismes durables pour la gestion des risques naturels au Maroc.

La contribution suisse à un partenariat international (Global Facility for Disaster Risk Reduction, GFDRR) permet à la Banque Mondiale d'accompagner le gouvernement marocain dans la conception et la mise en œuvre de cette stratégie nationale.

Renforcement des capacités de la Protection Civile marocaine

Partenaires : Direction de la Protection Civile marocaine, Ministère de l'Intérieur

Depuis 2008, des experts en **recherche et sauvetage en milieu urbain** de l'aide humanitaire suisse soutiennent le Maroc pour l'amélioration des capacités de la Protection Civile (PC) et la mise en place d'équipes de sauvetage.

L'objectif commun est la classification internationale (INSARAG) d'une unité d'intervention rapide marocaine en cas de tremblement de terre. C'est pour cela que les cadres de la PC sont formés sur des thèmes variés, comme la gestion de crise, la recherche, le sauvetage, la logistique et la médecine d'urgence.

La classification de la Protection Civile marocaine est prévue en octobre 2014 à Genève en même temps que la re-classification de Swiss Rescue.



Migration & Protection

En raison de sa position géographique, le Maroc, traditionnellement terre d'émigration, a toujours été un pays de transit vers l'Europe. La fermeture des frontières européennes a fait du Maroc un **pays d'accueil** pour un nombre croissant de migrants irréguliers, de requérants d'asile et de réfugiés. La gestion difficile de ces flux migratoires mixtes, constitués de **personnes très vulnérables** qui souvent n'ont pas accès aux services de base, exige une réponse adaptée qui respecte le **droit international**.

La Suisse souhaite aborder le domaine de la migration dans sa globalité en tenant compte des opportunités et des défis aux niveaux national, régional et international. Allant dans ce sens, diverses activités sont en cours ou sont envisageables dans le domaine de la **protection** des personnes vulnérables, du retour volontaire et de la réinsertion, de la prévention de la migration irrégulière ainsi qu'en vue d'une meilleure prise en compte des liens entre **la migration et le développement**.



Assistance aux victimes de violences sexuelles

Partenaires : Association de lutte contre le Sida (ALCS), Ministère de la Santé

Les femmes et enfants migrants peuvent être exposés à la violence sexuelle sur la longue route migratoire. Ce projet leur offre une **assistance et une prise en charge** médicale et psychologique et vise à renforcer les connaissances de la communauté marocaine sur la violence sexuelle et ses conséquences médicales.

Réinsertion professionnelle des jeunes marocains

Partenaires : Fondation Orient Occident (FOO) - Pateras de la Vida

Larache est l'une des régions les plus défavorisées du Maroc et bien connue comme point de départ de jeunes migrants vers l'Europe. Ce projet offre aux jeunes ayant déjà tenté cette expérience une **formation professionnelle** de qualité et un suivi psychologique en vue de leur permettre une insertion sociale. En même temps, il vise à **sensibiliser** et informer sur les dangers de la migration clandestine.

Promotion du respect des droits des migrants subsahariens au Maroc

Partenaire : Caritas Maroc

Caritas est l'un des premiers partenaires de la Suisse dans le domaine de la migration et la protection au Maroc. Ce projet vise à répondre aux **besoins humanitaires** de base des communautés de migrants dans les villes de Rabat, Casablanca et Tanger. Concrètement, il s'agit d'un **accompagnement** des migrants les plus vulnérables et de la promotion du respect de leurs droits.



Accès des victimes de la traite à la justice

Partenaires : ONU Femmes, Ministère de la Justice et des Libertés

Malgré les efforts remarquables du Maroc en matière de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, la protection et la prise en charge des victimes de traite et leur accès à la justice restent difficiles.

Ce projet vise à une meilleure **prise en charge** des femmes et enfants victimes de la traite des personnes, à travers le **renforcement des capacités** des acteurs institutionnels, ainsi qu'une sensibilisation de l'opinion publique au phénomène de la traite.

Initiative Conjointe pour la Migration et le Développement

Partenaires : Diverses institutions marocaines et internationales (entre autres du Système des Nations Unies) engagées dans les deux domaines

Cette initiative contribue à renforcer les liens entre les autorités locales et les organisations de la société civile afin d'utiliser le potentiel de la **migration** pour le **développement** durable de leurs municipalités. Ce projet unit des acteurs-clé dans les deux domaines au niveau marocain et international, notamment du système des Nations Unies.

Retour volontaire et réintégration des migrants irréguliers

Partenaire : Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

En raison de leur situation de précarité et de la difficulté de passer les frontières européennes, beaucoup de migrants souhaitent retourner dans leur pays d'origine. La Suisse soutient les projets d'assistance au retour volontaire des migrants en situation irrégulière au Maroc depuis 2007. Le **retour volontaire** dans les pays d'origine est lié à une réintégration socioprofessionnelle.

Protection des réfugiés et sensibilisation au droit d'asile

Partenaire : Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR)

Ce projet s'inscrit dans la stratégie de la Suisse au Maroc qui vise à augmenter l'accès aux services de base et la protection des demandeurs d'asile et des réfugiés, ainsi que la mise en place de **dispositifs législatifs nationaux** en matière d'asile et de conditions d'accueil des réfugiés.

Les femmes et les enfants sont particulièrement vulnérables et risquent d'être exploités

Impressum

Editeurs :

Ambassade de Suisse au Maroc

Bureau de Programme de la coopération suisse

Adresse courrier : Square de Berkane, 10 001 Rabat

Adresse Bureau : 1, Rue Azrou, Hassan, 10 001 Rabat

Tél. : +212 5 37 21 37 50

Fax : +212 5 37 70 66 84

Site Web de l'Ambassade de Suisse au Maroc :

<http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/rep/afri/vmar/embrab.html>

Sites Web Coopération suisse

http://www.deza.admin.ch/fr/Accueil/Pays/Afrique_du_Nord/Maroc

<http://www.seco.admin.ch/index.html?lang=fr>

<http://www.bfm.admin.ch>

Mise en page :

Napalm

Photos :

Media Diversity Institute MDI

Coopération suisse

Juan Carlos Tomasi (Médecins Sans Frontières MSF)

Gopal Chitrakar

3rd Eye Photojournalism Center / Basir Seerat

Rabat, 2013